

Compte-rendu du Conseil de Quartier Champs-de-Villars/Barricade Mardi 5 septembre 2023

Tout d'abord, je vous prie d'excuser ce retour tardif, même si vos remarques ont été relayées dès le lendemain de notre réunion. Les Olympiades Culturelles me prennent beaucoup d'énergie et de temps.

- **Concernant la réunion publique du mardi 5 juillet à l'Espace Boris-Vian sur la réhabilitation du parc de logement du bailleur social Domnis :**

Nous avons pu comparer nos notes avec votre collectif qui a eu l'occasion d'être reçu, en amont de cette réunion, afin de faire part des impressions et suggestions des résidents sur le projet à venir. Les responsables du patrimoine y ont été attentifs et ont pris en compte les nombreuses remarques jugées « pertinentes ».

J'en profite pour rappeler l'importance de regrouper vos demandes : vous n'en serez que mieux et davantage entendus. En revanche, nous avons regretté que l'information ne soit mieux partagée par vos gardiens respectifs.

Nous savons donc que par tranche de 4 bâtiments, cette réhabilitation des extérieurs, des halls et des espaces verts est prévue dans un style épuré, parfois avec une création de petits balcons. Des audits pour refaire les salles de bains sont menés en parallèle.

Concernant l'espace vert situé derrière la Maison des Parents, il y a un partage de compétences : les aires de jeux sont à la mairie tandis que le terrain appartient au bailleur. Face aux soucis récurrents de fréquentation, des désordres et des incivilités subies au quotidien, vous demandez à ce que les tables de ping-pong soient retirées étant donné qu'elles servent actuellement ... de barbecues !

D'autre part, vous avez été surpris d'apprendre que le terrain de pétanque - enfin remis en état - que vous entretenez, pourrait être déplacé au profit de places de parking. Cela est incompréhensible en ces temps de restrictions budgétaires quand on connaît le budget que cela a nécessité. Vous avez également proposé la mise à disposition d'une boîte à idées. Il reste à déterminer le lieu : dans les loges, en Maison de Quartier ?

Enfin, vous avez exprimé le souhait d'une nouvelle réunion publique en début d'année prochaine pour en savoir plus sur les délais d'exécution et l'actualisation du projet.

- **La parole aux habitants :**

Vous revenez sur le stationnement sur les trottoirs de l'allée des Roses, au détriment des piétons et des poussettes. On revient au marquage en couleur des zones du quartier, au sens de circulation. J'ai eu l'occasion de vous signifier qu'une étude de différents points sur la ville comme celui-ci était en cours pour étudier les paramètres et la faisabilité de ce type de demande.

Vous m'avez fait remonter un délicat problème de voisinage que j'ai transmis.

Vous m'avez signalé des voitures ventouses - voir dangereuses -, référencées comme étant les prochaines à partir dans le cadre des enlèvements mensuels par la PM. Plus récemment les trafics, constants, se trouveraient fléchés. J'ai immédiatement transmis et ne doute pas de la vigilance de notre PM ou PN sur le sujet. Vous demandez urgemment le nettoyage de ces tags indicatifs ainsi que ceux liés aux émeutes.

Nous avons une nouvelle fois évoqué vos soucis de connexion, commun à toute la ville. J'ai pu transmettre les informations, partager l'implication de notre conseiller municipal M. Olivier Le Goff tout dévoué à cette cause ainsi que le soutien du maire à ces défaillances de réseaux.

La fin de la réfection du muret mitoyen avec le village de France par Domnis semble être à l'arrêt. Le respect du règlement intérieur (qui a pourtant été renvoyé avec les quittances de loyers au printemps) concerne notamment les débordements sur les balcons, le linge étendu aux fenêtres et les vélos entreposés dans des lieux inappropriés.

Une information attendue concernant les containers trainants en pied d'immeuble, sous les fenêtres des riverains : sans attendre la réhabilitation, ils seront remis dans le local avec un accès par badge. Les portes actuelles ne correspondant pas à cet équipement, des devis sont en cours pour finaliser cette demande. Une relance a d'ailleurs été faite lors de la réunion publique.

- **Les Olympiades Culturelles :**

Votre équipe a choisi le thème de l'école. Les vidéos - constituées d'interviews, de photos et de séquences filmées - seront projetées le dimanche 12 novembre au Sax à 15 heures. Un goûter durant la délibération du jury sera servi aux spectateurs. Nous vous invitons à partager cet événement et à partager l'engouement qu'est le nôtre avec nos jeunes élus du CMJ. Pour la logistique, je vous remercie de nous indiquer votre présence.

- **Les Visites :**

Les 2 visites des centres de tri Cyrène et Azalys ayant remporté un vif succès, vous nous avez demandé de pouvoir y retourner un samedi. Dès qu'une date aura été arrêtée courant novembre, je recontacterai les volontaires pour une nouvelle visite instructive. La visite à la CAAPY, association des passionnés de l'automobile, est également reconduite. Nouveauté : une visite à la distillerie du Noyau de Poissy vous est proposée. N'hésitez pas à vous signaler par retour de mail afin de vous y associer.

- **Les festivités :**

Nous entrons, de par les derniers événements nationaux, dans une période de *Vigipirate alerte maximale*. En conséquence, il nous faut repenser toutes les fêtes non soumises à invitations. Des informations seront données via les supports ville. Soyez assurés que nous travaillons, malgré tout, à préparer des fêtes de fin d'année chaleureuses.

Le 10e salon d'art Achères Ombres et Lumières se tiendra à l'Espace Boris-Vian du 18 novembre au 26 novembre.

Le loto du 12 novembre organisé par la Boule d'Or ainsi que celui organisé par l'association Loisirs d'Automne le 28 novembre se feront sur invitations.

Et bien sûr, rendez-vous sur les supports de communication de la Ville (Achères MAG, site internet, Facebook, Instagram, LinkedIn, application Achères & Vous etc) qui se font au quotidien le relais d'autres événements.

Et n'oublions pas les programmations du cinéma Pandora et du Sax.

- Informations en partage :

Le service de l'État Civil de la mairie est provisoirement installé dans la salle des mariages. Vous y accédez par le jardin d'Amarante jouxtant la mairie. En attendant la réfection de la mairie fin novembre, les mariages se dérouleront à la Maison des Associations, la Préfecture nous ayant donné son accord.

Votre avis compte ! Soyez le plus possible à nous répondre afin de peser dans le choix de votre Ville :

1. Par le biais de l'appli Achères & Vous (n'hésitez pas à la télécharger si ce n'est pas déjà fait), une **concertation sur la possibilité de bénéficier de l'offre de vélo et de trottinette en libre-service** sur la commune.
2. Sur le site de la Ville rubrique « Achères en route vers l'énergie solaire ? », une concertation en ligne vous permet de remplir un formulaire afin de **poser vos questions et d'exprimer votre opinion sur le projet solaire** photovoltaïque dans lequel votre Ville vous propose de s'engager.

Votre prochaine réunion de quartier se tiendra exceptionnellement le mardi 14 novembre.

Cordialement,
Evelyne Beaudichon

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée